

L'apport du « lire » dans l'appropriation du « écrire »

Souad Jiwely

Faculté des langues – Université de Tripoli

ملخص:

"القراءة" و"الكتابة" هما نشاطان لغويان يتم اكتسابهما، إما عن طريق التقليد والفهم عبر البيئة الاجتماعية للفرد، أو عن طريق التعلم داخل المؤسسة المدرسية. بالنسبة لكليهما، الهدف فريد: إنتاج المعنى. لكن عملنا سيتمحور حول مساهمة «القراءة» في تملك «الكتابة»، مما يطرح سؤالاً أساسياً حول وجود التكامل بين المفهومين. انطلاقاً من هذا السؤال المبدئي، سيوجه التحليل أبحاثه إلى العلاقة بين القراءة والكتابة، للوصول إلى «تأثيرات» «القراءة» على «الكتابة». وبالتالي سنسلط الضوء على المعرفة المشتركة التي تم حشدتها وعملية استيعابها من خلال فعل "القراءة" الوحيد .

هذا الوعي بمساهمة القراءة بفتح الطريق نحو نهج أكثر انفتاحاً للتدريس من خلال ازدواجية القراءة والكتابة. وبالتالي سيكون من الممكن تنظيم المواقف التكرارية، مع تسليط الضوء على وظيفة القراءة: وسيط المعرفة.

Résumé:

« Lire » et « Ecrire » sont deux activités langagières acquises, soit par imitation et compréhension via son environnement social, soit par **apprentissage** au sein d'un établissement scolaire. Autant pour l'une que pour l'autre, l'objectif est unique : produire du sens. Toutefois, notre travail se concentrera sur l'apport du « lire » dans l'appropriation du « écrire » soulevant une question principale sur

l'existence d'une **complémentarité** entre les deux notions. En se basant sur cette question de départ, l'analyse orientera ses recherches sur la relation entre la lecture et l'écriture, pour aboutir aux « influences » du « lire » sur l' « écrire ». Nous mettrons ainsi en évidence les connaissances communes mobilisées et le processus d'assimilation de celles-ci par le seul acte de « lire ».

Cette prise de conscience de l'apport de la lecture ouvre la voie vers une approche plus ouverte de l'**enseignement** par la dualité lecture-écriture. Il serait ainsi envisageable d'aménager des situations itératives, mettant en valeur la fonction de la lecture : médiatrice de **connaissances**.

Mots clés : Lire, écrire, complémentarité, apprentissage, enseignement, connaissances.

Introduction

Le langage est inhérent à l'être humain. Cette capacité à formuler via un système spécifique de signes et codes n'est toutefois possible sans la présence d'une communauté d'interaction (sous la possibilité qu'une quelconque forme de communication humaine soit possible). Si le langage est une capacité attribuée communément à l'être humain, ce dernier ne dispose pas d'une langue commune¹. Celle-ci est rattachée à une communauté précise

¹ Une langue propre à l'être humain, universellement acceptée et utilisée par tout le monde sans distinction de provenance, culture et pays. On parlera d'une certaine manière d'une langue universelle, parlée et pratiquée par tous les pays du monde.

ou à un groupe de personne : d'où les désignations spécifiques comme la « langue française ». Par la maîtrise de la langue, la communication peut s'effectuer par la lecture ou par l'écrit.

Dans un cadre purement didactique, l'on se réfère ainsi à la capacité d'acquérir des connaissances relatives à une langue via la lecture et l'écriture. L'apprentissage considère toutefois plusieurs perspectives pour l'acquisition de connaissances et se penche sur l'apport du « lire » dans l'appropriation de « écrire ». Si ce sujet reste pertinent sur les questionnements autour du rôle de la lecture et l'écriture durant le processus d'apprentissage, la problématique de cette étude est de **déterminer si l'acte de lire et d'écrire sont-ils des domaines complémentaires.**

Cette problématique complexe soulève des problèmes sous-jacents sur la compréhension de l'acquisition des connaissances linguistiques par les apprenants, pour une meilleure maîtrise de la langue dans le cadre du FLE. D'une part, il est question d'analyser les notions de « lire » et « écrire » en se basant sur la perspective linguistique. D'autre part, il faut rediriger la réflexion vers l'axe didactique, comprendre comment fonctionne l'acte de lire et d'écrire et en quoi ils sont pertinents pour l'acquisition de nouvelles connaissances.

Pour cette étude, je m'appuie sur une réflexion éclairée, basée sur des démonstrations sur les notions « lire » et « écrire ». Cette réflexion se focalisera sur trois axes principaux. Le premier consiste à définir les termes « lire » et « écrire » selon la perspective

linguistique. Je chercherai à avoir des définitions pleines et exactes sur l'acte de « lire » et « écrire ».

Le deuxième axe se concentrera sur la complémentarité existante entre « lire » et « écrire ». Cette analyse approfondie essaiera de déterminer les liens d'interdépendance entre ces deux notions.

Le dernier axe s'attèlera sur la dualité lire- écrire et comment le transfert de connaissances s'effectue. J'examinerai comment la lecture procède pour permettre l'acquisition de connaissances par la pratique de l'écrit.

I. La linguistique de la lecture et de l'écrit

S'intéresser à la lecture (faculté de lire) et à l'écriture (faculté d'écrire) revient à se pencher sur le rôle de la linguistique dans ces deux domaines.

Appréhensions sur la notion « lire » et « écrire »

En évoquant la notion d'opérations du langage, nous regroupons les quatre actes principaux : écouter, parler, lire et écrire. Dans la réalisation de chaque acte, il y a soit émission de sens, soit réception de sens. Pour le contexte actuel, nous nous intéressons à l'acte de lire et d'écrire.

Selon Giasson (1990), la lecture est un acte de décodage et de compréhension, engageant la personne responsable de l'acte à un déchiffrement de signes. Lire permet de construire du sens à partir d'un mot, d'une construction syntaxique ou d'un texte. En ce sens, la lecture attribue des significations spécifiques à ce que l'on lit.

Toutefois, cette compréhension de l'acte de lire est assez sommaire, surtout dans un cadre purement didactique.

La lecture est propre à l'être humain², à un âge variable de compréhension des lettres et de la constitution des mots et phrases pour attribuer des sens intelligibles et logiques à ce qui est lu. La lecture est un processus itératif complexe, volontaire. Pour que l'acte de lire soit effectif, à aboutissement probant sur l'attribution de sens à un mot ou groupe de mots, le lecteur doit comprendre, interpréter, réagir et utiliser ce qui a été lu.

Sous l'influence de la subjectivité, la compréhension nécessite une généralisation des sens attribué à un mot afin d'en dégager une signification spécifique adapté au contexte textuel ou sémantique. Le lecteur puise ainsi dans ses connaissances pour dégager le sens le plus approprié au mot qu'il lit. C'est par ce processus qu'il arrive à interpréter efficacement la signification la plus logique parmi celles « probables » et disponibles. La réaction face à un mot / groupe de mots diffère d'un lecteur à un autre. Celle-ci implique une manifestation émotionnelle face au mot ou un groupe de mots considérés dans un contexte spécifique. Une fois ces trois phases accomplies, le lecteur utilise le mot compris dans un contexte adapté à sa signification.

Selon Alain Noble (2019) : « Ecrire ne consiste pas à reproduire la forme de la lettre, ce n'est pas du dessin ; c'est transformer des

² Elle n'est pas innée mais acquise sous la présence d'un modèle d'apprentissage ou par la prise en charge par un enseignant.

formes tracées en signes symboliques, et les organiser en langage ». Marie-Alice Du Pasquier (2009) définit de manière simple l'écriture, l'expérience de « confier à sa main la fonction muette de parler un langage sans parole, sans voix. » Cette action mécanique doit toutefois répondre à une contrainte universelle: l'obligation d'être reconnu comme un « symbole³ » compréhensible par tous⁴.

Ecrire c'est également la concrétisation sur écrit des pensées ayant du sens ; elle procède par la concrétisation de cette pensée, nous permettant de « coucher en lettres » celle-ci et de les voir concrètement. On assiste ainsi à une compréhension immédiate de ce qui a été écrit par l'association de l'objet (le mot écrit) et sa signification (sens auquel le mot fait supposément allusion selon le contexte et les connaissances de la personne qui écrit). Il est ainsi légitime d'insérer l'idée selon laquelle par l'acte seul d'écrire, une personne exprime une idée qu'il veut exprimer.

Par le simple fait d'écrire les mots : *Les avantages de manger une pomme*, l'apprenant relève le sens de chaque mot. Il les reprend un par un :

- Les : article marquant la pluralité du nom qui suit ;
- Avantages : bienfaits obtenus ;

³ On signifie par « symbole » les lettres par leur aspect figuratif.

⁴ Cette règle fait référence à une obligation pour chaque langue appartenant à un pays ou dialecte associée à un groupe spécifique de personnes. En ce sens, si la personne écrit un mot français, cette écriture doit être reconnue, décodable et compréhensible par la communauté francophone.

- De : préposition
- Manger : verbe marquant une action
- Une : article marquant que le genre (au féminin) du nom qui suit.

Après identification de chaque mot, il détermine chaque sens et la place de chaque mot pour donner une cohérence à l'ensemble.

II. La complémentarité « lecture-écriture » en didactique

Giguere (2001) a un avis bien tranché sur la question ; il expose ouvertement son idée selon laquelle « Lire peut aider à découvrir de nouvelles façons de s'exprimer par écrit, à 'approprier les caractéristiques des différents genres de textes, etc. » On conclue ainsi une forme d'interaction parfois jugée « illicite » et pourtant existante entre l'acte de lire et l'acte d'écrire. On conçoit ainsi une forme de transfert de « connaissances » pour que l'interaction soit possible ou envisageable.

1. La relation entre la lecture et l'écriture

Comprendre la complémentarité existante entre « lire » et « écrire » en didactique, implique la mise en contexte de cette analyse (ici, exclusivement dans le cadre de l'apprentissage du FLE). Lire est un acte de décodage, permettant au lecteur de reconnaître des symboles⁵ relatifs à une langue spécifique. Hormis le

⁵ Comme il a été spécifié, le symbole ici fait référence aux lettres. Cette spécification étant obligatoire pour noter une nette différence avec d'autres formes de symboles (comme les caractères japonais ou asiatiques)

contexte didactique auquel on s'intéresse, il faut étudier la lecture sous deux perspectives pour déterminer sa relation avec l'écriture :

- L'identification des connaissances communes pour établir des liens entre la lecture et l'écriture

En didactique, nous pouvons identifier des connaissances communes indispensables dans la pratique de l'acte de lire et de l'écrire. Lire ne se réduit à une simple tâche automatisée où l'on reconnaît les lettres et le sens auquel elles se réfèrent. Lire c'est saisir des mots, « [...] des phrases et même des portions de textes de manière globale, quitte à revenir en arrière en cas de problème » (Defays, 2003). Or, nous ne pouvons saisir des mots voire comprendre un long texte sans connaissances pré-acquises telles que la structure du texte, le lexique, la sémantique, la syntaxe, la cohérence et les ponctuations.

En effet, comprenons cette explication par une démonstration simple sur le lexique :

Nous avons une phrase simple : *Le sphinx est un animal mythologique*. La lecture aide à identifier des connaissances pré-acquises ou à introduire de nouvelles connaissances :

- Le lexique : identification de chaque mot et de leur sens.
- La syntaxe : identification du groupe de mots, de l'agencement de ces derniers et de la compréhension d'une signification globale de la phrase. L'apprenant peut en conclure que la phrase est cohérente et logique. Sans connaissances de cette

notion de syntaxe, il aurait éventuellement désordonné la place des mots⁶.

L'acte de lire devient ainsi réfléchi, basé sur l'objectif principal de la compréhension de ce qui est écrit. Par la lecture, on identifie et se remémore des notions spécifiques, dont l'acquisition est variable d'un apprenant à un autre. La lecture est une compréhension des textes. L'apprenant sait lire à partir du moment où il soit conscient que les signes d'écriture ont un sens ; qu'il en conclue que ceux-ci sont une expression d'une pensée / une idée.

Sans l'acquisition d'une connaissance commune, il est difficile d'établir un lien entre la lecture et l'écriture. Car la faculté d'écrire dépend de la faculté de lire. C'est par la reconnaissance visuelle des lettres que l'on arrive à comprendre leur sens, avec la possibilité de les reproduire. Si un apprenant A ne reconnaît pas le mot « Sphinx », il y a absence de compréhension de ce mot. A ne sera pas alors en mesure de réutiliser, c'est-à-dire écrire ce mot et l'insérer dans une phrase logique car il n'a aucune connaissance de sa signification.

Notons toutefois que A a la capacité de reproduire ce mot en écrit⁷ mais sans sens (étant donné que A ne dispose d'aucune référence de sens quand on évoque le mot « sphinx »). On parle ainsi tout simplement d'une automatisation de la tâche sans

⁶ On revient ainsi à la notion de la structure phrastique grammaticalement correcte : Sujet + Verbe+ Complément.

⁷ On parle ici du graphisme du mot.

connaissance préalable. Deux possibilités sont envisageables : soit A sait écrire le mot « sphinx » par imitation donc nous ne notifierons aucune erreur d'orthographe, soit A sait écrire le même mot mais avec des erreurs d'orthographe. Pour ce dernier cas :

- A commet des erreurs d'orthographe car il n'a jamais lu le mot « sphinx » donc il ne dispose d'aucune représentation visuelle de ce mot ;
- A commet des erreurs car il a un souvenir vague du mot. Partons du principe qu'il ne l'a lu qu'une fois ou qu'il l'a aperçu par mégarde dans un livre. Ce type de situation ne doit pas être généralisé car certains apprenants ont une excellente mémoire visuelle plus que d'autres même pour une lecture en diagonale.
- La nature de l'interaction entre « lire » et « écrire » et son apport :

Si on schématise l'acte de lire et écrire, il y a une forme d'interaction généralisée :

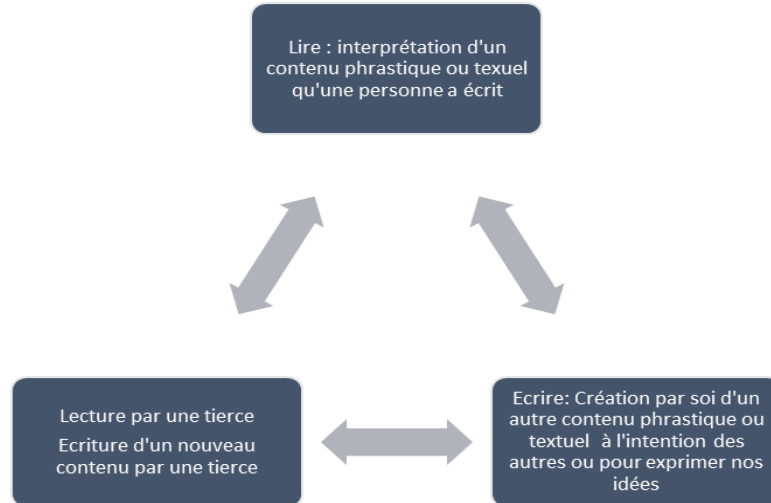


Fig 1 : Interaction entre « Lire » et « Ecrire »

Lire et écrire sont des compétences interdépendantes, que ce soit pour établir une relation avec soi-même ou avec les autres. Nous pouvons parler ici éventuellement parler de transmission de connaissances par l'acte même d'échange entre les acteurs concernés. Le processus de décodage inclue une mobilisation de plusieurs connaissances, indispensables pour la compréhension d'un mot, une phrase ou un texte.

Le Goff (2010) distingue deux formes d'interaction existantes entre l'acte de lire et d'écrire :

Une interaction simple :

On ne favorise ici qu'un mouvement linéaire et simple en une seule fois : soit partir de la lecture vers l'écriture soit de l'écriture vers la lecture. Pour notre cas, on partira d'une activité de lecture vers l'écriture (le cas inverse étant tout à fait possible également).

La lecture est une activité visuelle ; elle permet à l'apprenant de repérer les éléments essentiels constituant une phrase ou un texte. Principalement, lire aide à l'assimilation de la structure textuelle : identification d'une cohérence entre les éléments qui composent le texte. Après une assimilation via la lecture, l'apprenant passe à l'acte d'écrire d'après ce qu'il a acquis par la lecture.

Une interaction combinée :

Dans ce type de cas, on alterne successivement la lecture et l'écriture. Cette réciprocité des activités aide l'apprenant à comprendre graduellement la relation dynamique entre la lecture et l'écriture.

2. La lecture comme pont de convergence

Dans un dispositif pédagogique, « lire » est une action à double acteurs : une lecture par l'enseignant et une lecture par l'apprenant. Une certaine nuance s'impose entre les deux actions. Une lecture par l'enseignant inclue plus une écoute de la part de l'apprenant – pour notre cas en analysant la lecture comme telle, une action dont l'auteur principal n'est pas prédéfini.

La lecture par l'enseignant engage l'apprenant dans une activité sensorielle simple : l'écoute, incluant une reprise mentale des mots et des phrases pour une relecture partielle imaginaire. L'apprenant reconnaît les mots par le son ; il se base ainsi sur ses connaissances en phonologie et la cohérence phrastique pour reconnaître les mots et leur attribuer un sens précis. On peut se référer alors à une forme de lecture imaginaire.

La lecture par l'apprenant engage ce dernier dans une expérience exclusivement immersive. Il voit, il observe, il lit, il comprend. Face au texte, l'apprenant dispose d'un objet d'étude, d'observation et d'analyse. Il s'approprie la forme et le sens. Il effectue un travail de réflexion sur le texte, il acquiert des connaissances sur un sujet donné, lui servant de base dans une prochaine activité écrite.

Cette fonction principale de la lecture revient à la comparer à une activité de poterie. L'apprenant observe, s'attèle sur les détails tout en essayant de comprendre comme un pot est fabriqué. S'en suit sa propre activité de création de pots, inspirée de son apprentissage. Il crée ainsi son propre produit, doté de sens, à la forme spécifique mais dont le tout est observable et palpable.

De ce fait, l'acte de lire est une référence pour l'écriture afin de générer un texte doué de sens et cohérent, impossible à obtenir sans une assimilation de ce qui a été lu. Néanmoins, le sens de ce produit diffère d'un lecteur- écrivain à un autre, résultat de l'approche subjective de la compréhension. L'idée n'est pas d'imiter mais de créer à partir de ce qui a été observé. D'où la conclusion que l'acte de lire est un modèle d'engagement d'apprentissage pour un acte d'écrire efficace. Ce travail productif incite à une utilisation réfléchie de ce qui a été perçu⁸, d'en dégager les éléments essentiels et de les utiliser dans un autre contexte cohérent.

⁸ Par la perception sensorielle : la vue et l'ouïe

III. Lire pour écrire : reconnaissance, transfert et assimilation des connaissances communes

Nous partons ainsi du principe que la lecture sert de modèle pour l'écriture. Nous n'aborderons pas une approche centrée sur l'imitation mais un transfert malléable des connaissances, volontaires ou non, selon la capacité d'assimilation de l'apprenant. L'analyse est ici globalisée, adaptée pour un contexte global d'apprentissage. Prendre cas par cas la situation de chaque apprenant revient à les insérer dans un contexte socio-culturel, facteur important dans l'assimilation des connaissances.

Même si la lecture et l'écriture font, toutes les deux, appel à des connaissances communes, ces domaines ne sont pas pour autant similaires. Il faut écarter l'idée selon laquelle le transfert des connaissances (du lire vers l'écrire) s'effectue de manière naturelle. Ce processus n'est pas réellement envisageable sans l'intervention d'un acteur externe (didactique/pédagogique) ; sans compter les prédispositions externes : motivation, implication de l'apprenant, capacité d'assimilation, etc. A noter qu'il est ici question l'acquisition de nouvelles connaissances.

« Lire » permet l'acquisition de nouvelles connaissances par la pratique sur l'« écrire ». Le processus de transfert est assez complexe car il part d'habitus, défini par Bordieu comme un « système de dispositions durables et transposables qui, intégrant toutes les expériences passées, fonctionne à chaque moment

**L'apport du « lire » dans l'appropriation du « écrire » Dr. Salem Al Zubia
Souad Jiwely**

comme une matrice de perceptions, d'appréciations et d'actions.⁹ Ce qui permet, sur le long terme, à l'apprenant de répéter indéfiniment certaines tâches.

En schématisant l'apport de la lecture sur l'acquisition de nouvelles connaissances par l'écriture, la cohérence ci-suit est présentée :

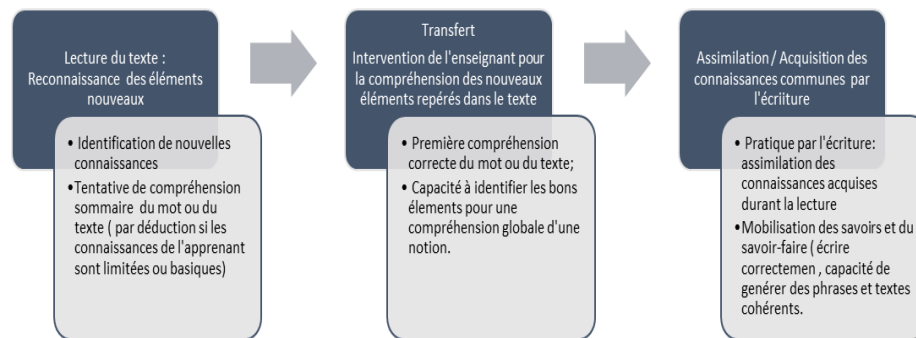


Fig 2 : Processus d'assimilation de connaissances communes partant de la lecture et pour une application sur l'écriture.

La lecture est présentée comme une activité décisive pour appréhender les autres apprentissages linguistiques, regroupés comme étant des « connaissances communes ». Par l'acte de lire, l'apprenant est en mesure de maîtriser plusieurs notions linguistiques :

⁹ In PERRENOUD Philippe. *Construire des compétences dès l'école*. Pratiques et enjeux pédagogiques. ESF Edition, 1997.

Le lexique et la sémantique

Dans le domaine lexico-sémantique, lire aide l'apprenant à employer correctement un vocabulaire précis en fonction du contexte. Il identifie chaque mot, essaie de comprendre son sens par rapport au contexte. Il applique cette leçon sommaire à l'écrit. Lire pousse ainsi à écrire correctement un mot selon son sens. On peut se référer à l'exemple précédent du mot « sphinx ». Si l'apprenant A arrive à déterminer le sens du mot « sphinx » durant la lecture, il sera en mesure d'utiliser ce même mot à l'écrit (en omettant de commettre des fautes sur le sens du mot et son orthographe).

D'ailleurs, le domaine de la sémantique est sujet à des confusions lors de l'apprentissage. La lecture aide à nuancer le sens des mots ; à rapporter cette précision par l'écrit. A la différence de la lecture, l'écriture est personnelle, influencée par une perception plus subjective et sous l'influence de plusieurs contextes. Les acquis durant la lecture aident à mieux préciser la réflexion durant l'acte d'écrire.

Prenons l'exemple du mot « drapeau ». Insérons-le dans trois contextes suite à une lecture sur les drapeaux du monde entier. Nous partons ainsi du principe que l'apprenant a acquis des connaissances avancées sur le mot drapeau et sa signification. A l'écriture, nous pouvons développer une connaissance avancée de la sémantique pour le mot « drapeau » :

Insertion du mot « drapeau » dans des phrases à contexte variable		
Contexte syntaxique :	Contexte stylistique	Contexte culturel :
Le mot « drapeau » est influencé par d'autres groupes de mots dans la même phrase.	Le mot « drapeau » a une connotation particulière selon le sens que l'on souhaite donner à la phrase.	Le mot « drapeau » fait référence à un code spécifique par rapport à une culture, une langue, un pays.
La guerre est finie, ils viennent de hisser le drapeau blanc. → Le drapeau fait référence à l'abdication. (ici, son sens est influencé par la présence du mot « blanc »).	Cette personne sent l'arnaque à plein nez, un vrai drapeau rouge ambulant ! → Le drapeau fait référence à une mise en garde.	Le drapeau de ce pays est magnifique ! → Le drapeau désigne un drapeau au sens propre.

La syntaxe

La syntaxe étudie la présentation des mots, sous un ordre défini et doué de sens, afin d'obtenir des phrases ou des énoncés cohérents et logiques. La syntaxe s'attèle principalement sur l'ordre du « grammaticalement correct », pour que la phrase exprime de manière correcte notre pensée. Elle admet une construction acceptable, fluide compréhensible autant par l'émetteur que le récepteur de la phrase.

Par l'acte de lire, l'apprenant comprend la relation et les rapports établis entre les mots. La syntaxe constitue un socle important lors de l'apprentissage du langage. La mémorisation via la lecture influe la manière dont l'apprenant rédige un contenu rédactionnel. On repère facilement des formules répétitives, logiques qui donnent du sens à l'énoncé. La lecture aide ainsi à rédiger des phrases correctes, doués de sens et dont l'organisation des mots permet d'établir une organisation logique des éléments.

C'est le cas pour la formule la plus simple en français : Sujet + Verbe + Complément

Ce qui logiquement peut générer une phrase du type : Louis couper bois. Malheureusement, même si elle suit la formule, cette construction est incorrecte. La syntaxe apprend à créer des rapports entre les mots d'où l'utilisation d'une préposition et l'obligation de conjuguer le verbe. La formulation correcte sera alors : Louis coupe du bois.

La structure textuelle et la cohérence

La structure textuelle est régit par la cohérence et la cohésion (outils à disposition pour apporter de la cohésion à un énoncé, une structure textuelle). La cohérence est présente quand les idées et les phrases sont liées de manière correcte, permettant une compréhension immédiate de ce que le texte souhaite expliquer. Une absence de cohérence inhibe la capacité de l'apprenant à comprendre le fil d'idées d'un texte, d'en extirper une compréhension globale et de passer d'un paragraphe à un autre

sans difficultés. Lemieux (1987) affirme que le texte est encadré par quatre règles pour qu'il soit cohérent : « la relation, la répétition, la progression, et la non-contradiction. Dans cette perspective, le rôle des éléments se clarifie et devient plus significatif. De plus, l'élève est constamment amené à réfléchir pour saisir ce rôle dans les textes qu'il lit et dans les textes qu'il produit. »

La complexité de la production écrite réside dans le fait qu'elle n'est le fruit que des capacités réflexives de celui qui écrit (dans le contexte actuel : l'apprenant). Ce dernier obtient une base plus solide grâce à la lecture. Lire est alors perçu comme une activité d'enclenchement de la capacité réflexive pour la construction d'une phrase cohérente et compréhensible autant par soi que par autrui.

Conclusion

Le présent travail s'est focalisé sur l'apport du « lire » dans l'appropriation de l' « écrire ». Ces deux activités de la langue, en tenant compte du sujet mis en évidence, a souligné la problématique suivante : « Lire » et « écrire » sont-ils deux domaines complémentaires ?

En didactique, si l'acte de « lire » et d' « écrire » sont des passages obligés pour l'acquisition de nouvelles connaissances, ils se heurtent à la difficulté du fonctionnement de ces deux notions. Les deux activités langagières s'influencent dans un processus dynamique, permettant à l'apprenant d'assimiler – d'une manière ou d'une autre – de nouvelles connaissances. Il est ainsi fondamental

de conscientiser le corps enseignant sur la complémentarité de ces notions.

Suite à mes recherches et en me basant sur ce principe de complémentarité, j'ai développé l'idée selon laquelle la lecture joue un rôle important dans la maîtrise des notions linguistiques, pour une meilleure appropriation et maîtrise de la langue. L'idée est ainsi d'induire le transfert des savoirs et connaissances par la lecture afin de mieux assimiler ceux-ci par l'écriture.

Partir de la lecture à l'écriture relève ainsi d'un apprentissage soit linéaire, soit réciproque. Notre démarche réflexive perçoit l'acte de « lire » comme la stimulation de l'intérêt et engageant l'apprenant dans un processus de réflexion personnelle pour qu'il puisse écrire des textes corrects et doués de sens. La lecture joue alors un rôle important dans le cadre pédagogique, sous l'intervention d'un enseignant selon le contexte d'apprentissage et le niveau de l'apprenant.

Ce mémoire témoigne ainsi de l'importance de l'apport de la lecture ; soulignant l'acte de lire en question comme un outil pédagogique. Mais bien que « lire » soit une approche tentante pour une meilleure qualité rédactionnelle, façonne-t-elle de manière efficace, la pensée réflexive en dehors des notions linguistiques ?

BIBLIOGRAPHIE

- Defays, J.M. (2003). *Le français langue étrangère et seconde*. Enseignement et apprentissage. Edition Mardaga. 288 p
- Du Pasquier, M-A. (2009). *Le carnet Psy*. 6 (137).
- Giasson, J. (1990). *La compréhension en lecture*. Montréal : Gaëtan Morin.
- Giguere, J. (2001). *Les relations et les interactions lecture-écriture – Qu'en disent les élèves ?* Revue Résonances, n°1.
- Le Goff, F. (2010). *Interaction lecture/écriture et enseignement de la littérature. Quelles articulations didactiques ?* 11 ème Rencontre des chercheurs en didactique des littératures. http://www.unige.ch/litteratures2010/contributions_files/Le%20Goff202010.pdf.
- Noble, A. (2019). *Qu'est-ce qu'écrire et lire à l'école ?*. Enfances et Psy. 1(81).
- Perrenoud, P. (1997). *Construire des compétences dès l'école*. Pratiques et enjeux pédagogiques. ESF Edition.